

Appel à projet « concours radio organisé par Radio Judaïca »

Radio Judaïca Strasbourg en partenariat avec la LICRA Bas-Rhin , La DILCRAH et le pôle civique de l'Académie de Strasbourg organise la troisième édition de son grand concours radio « **Ecris et enregistre ton spot radio contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT** »

→ Description et règlement du concours :

- 1 - Radio Judaïca Strasbourg propose aux élèves d'écrire et d'enregistrer un spot radio pour s'engager contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.
- 2 - Le texte du spot devra comprendre **12 phrases maximum** et être lu, chanté, rapé ou slamé à une ou plusieurs voix
- 3- Le concours s'adresse aux collégiens et aux lycéens de l'Académie de Strasbourg.
- 4 - Les élèves **peuvent candidater seuls, en groupe ou en classe entière dans la catégorie collège ou dans la catégorie Lycée** .
- 5 - Les projets peuvent être envoyés **jusqu'au 17 octobre 2021 dernier délai** par mail à Radio Judaïca Strasbourg à l'adresse suivante : concoursradiorjs@gmail.com
- 6 -Le projet devra être obligatoirement envoyé en format texte (word) et *si possible* en version enregistrée (MP3)
- 7 - Lors de l'envoi du projet, merci de pas oublier de donner une adresse mail et un nom à contacter (par exemple celui de l'enseignant qui a supervisé le projet)

→ Désignation des lauréats et diffusion des clips

- Un jury académique se réunira le **5 novembre** pour désigner les lauréats (un par catégorie et par type de candidature)
- Les lauréats seront invités à venir enregistrer leur spot dans les locaux de Radio Judaïca Strasbourg à partir du mois de novembre .
- Les spots seront ensuite diffusés régulièrement sur les ondes de la radio.
- L'ensemble des spots produits seront mis en avant au niveau académique et dans les établissements lors de la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme au mois de mars 2022, ainsi que lors de la journée mondiale contre l'homophobie en mai 2022.

→ Enjeux pédagogiques et citoyens

Dans sa mission de transmission des Valeurs de la République, l'École conduit une politique de prévention du racisme et de l'antisémitisme et de la haine anti-LGBT qui repose sur l'inscription de ces thématiques dans les contenus d'enseignement, la promotion d'actions éducatives dédiées, la mise en place de coopérations spécifiques avec des partenaires associatifs ou institutionnels et la formation des personnels.

La sensibilisation aux phénomènes de racisme et d'antisémitisme est inscrite dans les contenus disciplinaires d'enseignement, par le biais des programmes officiels, notamment ceux d'enseignement moral et civique. La problématique des discriminations, des préjugés et des

stéréotypes est placée au cœur de tous les enseignements, dans le but de développer chez les élèves l'acceptation des différences et le respect d'autrui.

Le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme prévoit une impulsion continue pour promouvoir des actions éducatives qui permettent aux élèves de s'engager dans des actions et une réflexion qui favorisent compréhension et tolérance, tout au long de l'année et à l'occasion de rendez-vous annuels comme la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité, le 27 janvier ; la journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions, le 10 mai ; la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, autour du 21 mars, la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

→ Pistes pour inscrire ce concours dans une démarche de projet

- La participation à ce concours peut idéalement s'inscrire dans une démarche de projet . Cela peut être l'aboutissement ou le point de départ d'un projet de plus grande ampleur touchant à :
 - L'éducation aux médias et à l'information (EMI)
 - L'éducation artistique et culturelle (initiation au slam par exemple)
 - La lutte contre le racisme , l'antisémitisme et la haine anti-LGBT dans le cadre de l'EMC
 - L'histoire du racisme, de l'antisémitisme et des génocides
- **La participation à plusieurs concours nationaux** peut également permettre un prolongement intéressant
 - « **Nous autres** » : <https://www.concoursnousautres.fr>
 - « **la flamme de l'égalité** » : <https://laflammedelegalite.org>
 - « **le Concours National de la Résistance et de la Déportation** » : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>
- Enfin ce concours peut être l'occasion idéale de **mobiliser les élèves d'un CVC ou d'un CVL autour de ces thématiques.**

→ Partenariats

- Une coopération active avec des associations œuvrant dans le champ de l'éducation à la citoyenneté, de la prévention des discriminations et de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme peut être un levier intéressant dans une perspective de projet.
La LICRA bas-Rhin (<http://www.licra.org>) et la DILCRAH (<https://www.dilcrah.fr>) disposent de contacts pour vous accompagner dans cette démarche partenariale.
- Le CLEMI peut vous accompagner dans une démarche d'éducation aux médias et à l'information . Contact : sophie.philippi@ac-strasbourg.fr
- En cas de projet réalisé dans le cadre d'un CVC ou d'un CVL, la Délégation à la vie collégienne et lycéenne (DAVCL) de l'Académie peut vous accompagner .
Contact : ce.davlc@ac-strasbourg.fr
- Sur la thématique du racisme et de l'antisémitisme, il peut être également intéressant de mobiliser les ressources et les propositions pédagogiques du CERD -Struthof et du Mémorial de la Shoah qui est un partenaire important de notre académie sur ces questions.
Contact : romain.blandre@ac-strasbourg.fr

- Signalons enfin les ressources mise à disposition par CANOPE (<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html>) sur le portail consacrée à la mobilisation pour les valeurs de la République et par EDUSCOL (<https://eduscol.education.fr/cid46683/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme.html> et <https://eduscol.education.fr/cid50566/prevenir-l-homophobie-et-la-transphobie.html>)

Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez contacter Jonathan Anglaret délégué académique à la vie lycéenne, collégienne et à l'engagement de l'Académie de Strasbourg.

Contact : ce.davlc@ac-strasbourg.fr

Jonathan ANGLARET
Délégué académique à la vie lycéenne ,
collégienne et à l'engagement

Cellule vie scolaire - Rectorat de l'académie de Strasbourg
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

Tél. 03 88 23 34 47 | P. 06 19 72 90 68